

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bouzy de 1892 à 1903

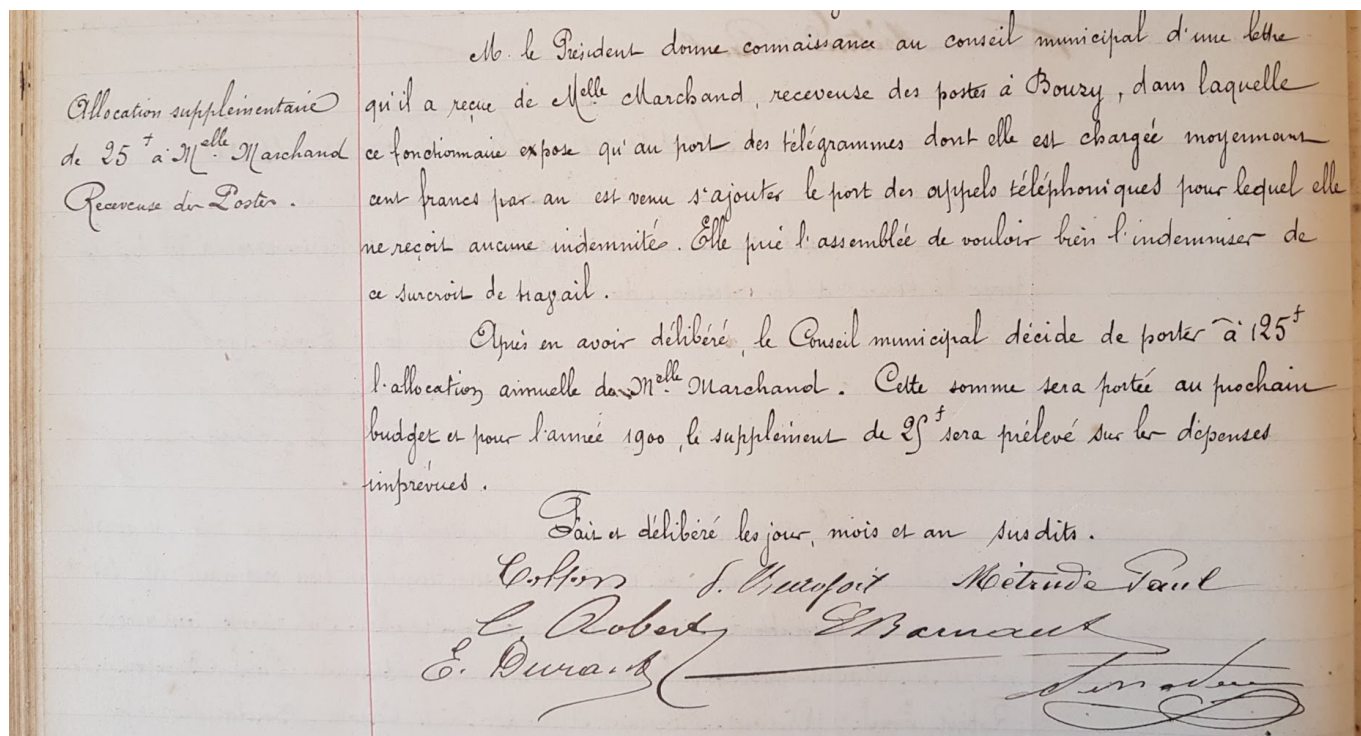
-0-

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – Edepot17683

-0-

fiche n°162

14 février 1900 - Délibération relative à une allocation supplémentaire de 25 francs à Melle Marchand, receveuse des Postes



« Monsieur le président donne connaissance au conseil municipal d'une lettre qu'il a reçue de Melle Marchand, receveuse des Postes à Bouzy, dans laquelle ce fonctionnaire expose qu'au port des télégrammes dont elle est chargée moyennant cent francs par an, est venu s'ajouter le port des appels téléphoniques pour lequel elle ne reçoit aucune indemnité. Elle prie l'assemblée de vouloir bien l'indemniser de ce surcroît de travail.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de porter à 125 francs l'allocation annuelle de Melle Marchand. Cette somme sera portée au prochain budget et pour l'année 1900, le supplément de 25 francs sera prélevé sur les dépenses imprévues.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits »